



*Application mobile d'informations
et d'alertes au quotidien.*



Synthèse du Conseil Municipal du 24 juin 2024

Mesdames et Messieurs PONTARLIER Karine, CLAUDE Michel, GUYOT Damien, GIRARDOT Christelle, D'HOUTAUD Marie-Line, PHILIPPE Anne-Claude, DECLERQ Frantz, FEVRE Mélanie, COLIN Jean-Michel et VIPREY Patrick

Secrétaire de séance : Damien GUYOT

Fibre dédiée : accord financier de principe

Cette technologie est dite « dédiée » car elle est réservée à une seule entité. Ainsi, contrairement à la fibre mutualisée, le débit n'est pas partagé avec d'autres utilisateurs, ce qui permet d'obtenir des performances nettement supérieures et c'est un gage de sécurité et de fiabilité du réseau.

Dans le prolongement de la réunion de présentation technique du lundi 08/04/2024, le Conseil Municipal prend acte de la présentation financière détaillée de Mme LAPIERRE, AMO de la Commune concernant l'installation de la fibre dédiée sur les bâtiments communaux (Mairie, école, salle des fêtes).

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un accord de principe sur les conditions financières de mise en œuvre :

Part investissement : 40 826€ HT

Part Fonctionnement/an : 6 468€ HT

PEJ Lot 15 - équipement cuisine - Demande de subvention d'investissement CAF

Le Maire rappelle que lors de sa séance en date du 25 mars 2024, le Conseil Municipal l'a chargé de solliciter la CAF en vue d'une subvention pour l'équipement de la cuisine via l'appel à projet selon les modalités suivantes :

- 47 402.42 € HT X 50% = 23 701.21 €

FLASH HOUTAUD



Il avait été précisé que le Conseil Municipal serait amené à se prononcer ultérieurement lorsque la CAF aurait instruit ce dossier.

Après un certain nombre de contacts, la CAF a finalement répondu favorablement à la recevabilité dudit dossier.

Aussi, le Conseil Municipal à l'unanimité se prononce en faveur d'une demande de subvention avec un taux qui a évolué : 60% dans la limite de 25 000 €.

Pôle Enfance Jeunesse – Convention de raccordement Enedis de la micro-crèche

Le Maire présente au Conseil Municipal l'offre de raccordement établie par ENEDIS pour le bâtiment micro-crèche au réseau d'électricité ainsi que tout ce qui s'y rattache.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve l'offre de raccordement ENEDIS et tous les documents et actes s'y rapportant pour ce qui concerne le raccordement du bâtiment micro-crèche ;
- émet un avis favorable à la passation du marché avec la société ENEDIS pour le raccordement du bâtiment micro-crèche au réseau d'électricité selon les modalités suivantes :

Montant HT : 1 326.00 € soit 1 591.20 € TTC

Savoir rouler à vélo – Demande de subvention au programme Génération Vélo

Le Maire expose que par courriel du 7 juin 2024, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier a fait savoir que parallèlement à la mise en œuvre de son Schéma directeur intercommunal des modes doux, la collectivité souhaite proposer à l'ensemble de ses écoles la possibilité de participer au dispositif « savoir rouler à vélo » (SRAV).



FLASH HOUTAUD

01 JUILLET 2024

Le Savoir Rouler à Vélo, dispositif inscrit dans le socle commun des apprentissages, permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

L'accès à ce dispositif n'est pas gratuit. Le coût d'une prestation est compris entre 1 200 € et 1 700 € par classe en fonction de la mise en œuvre des 4 prestataires consultés.

Cette intervention est subventionnée à hauteur de 50% par le programme Génération Vélo. Le reste à charge de la Commune se situant ainsi entre 600 € et 850 € en fonction de l'intervenant qui sera retenu par la Commune. La subvention est perçue par la Commune en fin de prestation.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions) :

- décide de valider à **titre expérimental** pour l'année 2024-2025, le lancement du programme pour une classe de niveau CM2 sous réserve de l'obtention de la subvention par le programme Génération vélo
- sollicite l'aide financière du programme Génération vélo

Contrat d'audit et de conseil en aménagement de territoire en lien avec la TLPE

Pour faire suite à la demande de conseillers lors de la séance du 27/05/2024 sur la vérification de la sincérité du déclaratif TLPE des commerçants et artisans, le Maire présente au Conseil Municipal un projet de contrat d'audit et de conseil émanant de la société LEYTON CTR, visant à optimiser la perception de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) au titre de l'année 2024.

Le prestataire s'engage lors de la passation du marché à :

- Faire effectuer par des professionnels compétents (géomètres) le métrage des supports publicitaires imposables
- Intégrer les données dans l'application Mairie Online
- Remettre à la Commune un ou plusieurs rapports techniques et financiers présentant ses recommandations
- Dispenser une formation à distance relative à l'application Mairie Online
- Orienter la Commune dans la rédaction des modèles de courrier d'incitation, de mise en demeure et d'avis avant taxation d'office
- Assurer le publipostage de ces courriers au moyen de l'application Mairie Online

- Effectuer la gestion des contestations/déclarations et la mise à jour de l'application
- Accompagner la Commune dans la rédaction du modèle de courrier en réponse aux contestations spécifiques
- Remise d'un fichier d'émission des titres de recettes à la commune.

La rémunération du prestataire est établie au taux de 35 % des recettes supplémentaires attendues.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (10 voix pour, 3 voix contre) valide la passation du marché avec la société LEYTON CTR pour une mission d'audit et de conseil relative à la taxe locale sur la publicité extérieure qui s'effectuera à l'automne 2024.

Cabane extérieure de l'École – Marché terrassement et plateforme – DE GIORGI

Le Maire rappelle que lors de sa séance du 27 mai 2024 le Conseil Municipal a validé le projet de remplacement de la cabane extérieure de l'école avec l'entreprise GRILLON EURL D'HOUTAUD Raphaël.

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser le terrassement de la cabane extérieure de l'école.

Le Conseil à l'unanimité décide la passation d'un marché avec l'entreprise DE GIORGI pour la réalisation du terrassement et plateforme béton de 20m² selon les modalités suivantes :

Montant HT 4 445.00 € HT soit 5 334.00 € TTC

Régularisations foncières de l'emprise du Giratoire « Leclerc »

Le Maire expose que le 03 mai 2019, la Commune et le Département du Doubs ont signé une convention relative à la gestion des travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération.

Le Maire rappelle que le 08 avril 2019, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative au renouvellement des réseaux dans le cadre de l'aménagement d'un giratoire sur la RD 72 entre la Commune de Houtaud et la SAS HOUTAUDIS

L'article 10 de cette convention stipulait :

« A l'issue de la réception sans réserve des travaux, et après accord de la commune sur la conformité des ouvrages, Leclerc remettra les ouvrages et aménagements gratuitement à la Commune pour être incorporés dans le domaine public. La remise



03.81.46.48.54



www.houtaud.fr



mairie.houtaud@wanadoo.fr

FLASH HOUTAUD

emportera transfert et garde des ouvrages à la commune. »

Thomas PETITE, géomètre, a transmis le 15 avril 2024 un plan et un état parcellaire provisoires pour régularisation de l'emprise du giratoire.

Après vérification des documents de régularisation par le Département qui réalise en parallèle une acquisition partielle des mêmes parcelles (AC 41 et AC 168), le Maire propose au Conseil Municipal de procéder :

- à l'acquisition pour partie des parcelles concernées, à titre gratuit, par cette régularisation foncière à savoir : AC 41, AC 168, AC 167.
- à la cession pour partie de la parcelle AC 137 au Département

Le Maire entendu, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de mettre en œuvre la régularisation foncière comme proposée par le Géomètre Thomas PETITE
- décide d'acquérir, à titre gratuit :
 - 114 m² de la parcelle AC 41,
 - 124 m² de la parcelle AC 168,
 - 3 m² de la parcelle AC 167,
- décide de céder à titre gratuit au Département du Doubs 253 m² de la parcelle AC 137.

Proposition d'acquisition foncière au 12 Grande Rue par NÉOLIA

Le Maire porte à connaissance du Conseil Municipal d'un courrier de NEOLIA, reçu en Mairie le 11 avril 2024, relatif à une proposition d'acquisition foncière ou de la signature d'un bail emphytéotique pour la réalisation d'un programme de logements sociaux sur les parcelles AB0029 / AB 0028.

Chantier Pôle Enfance Jeunesse

- ✓ Poursuite des travaux d'aménagements extérieurs avec la réalisation des enrobés prévu au 15.07.2024 Début de la pose des pavés drainants.
- ✓ Démarrage des travaux du parvis à partir du 08.07 qui amènera la contrainte de l'interdiction de toute circulation piétonne et donc le l'interdiction d'accès à la plateforme multisports.
- ✓ A partir du 08.07 : Début des travaux à l'étage dans les actuels locaux du périscolaire qui seront transformés en salle de classe.

01 JUILLET 2024

Point d'information – Ecole et Périscolaire

20/06/2024 Conseil d'école

- Evaluation de l'école réalisée par l'Académie avec une équipe extérieure à la circonscription.

Le compte rendu n'est pas encore connu.

Il sera communiqué au 1^{er} conseil d'école de la prochaine année scolaire et sera la base du prochain Projet d'école.

- Projet pHARe : non au harcèlement (niveau 1 validé)
- Coopérative scolaire : décompte communiqué avec un solde compte 4 543 €
- Suivi des élèves : 2 élèves maintenus en CM1
19 CM2 partent au collège 2 Lucie Aubrac + 17 Grenier
- Prévisions effectifs 2024-2025 :
21 PS, 20 MS, 18 GS (59 maternelle)
14 CP, 21 CE1, 28 CE2, 14 CM1, 16 CM2 (93 primaires)
↳ 152 élèves au soir du Conseil d'Ecole (contre 160 sur 2023-2024)
- Enseignante en classe de CM1/CM2, la Directrice prend une année de disponibilité.
- Restitution des activités de la 3^{ème} période de l'année en cours et information des projets envisagés sur 2024-2025

24/06/2024 Réunion avec les Directrices école et périscolaire en présence de l'assistante de Prévention de circonscription de l'Académie.

Définition des interventions, dates et aléas liés aux travaux à partir du lundi 08.07 jusqu'au prochain conseil d'école.

Comptes rendus des commissions communales et intercommunales

24/06/2024 Rencontre avec Messieurs LAZUECH et ROLLET de l'ARS dans la continuité des démarches des nuisances sonores sur l'activité des stations de lavage.

24/06/24 – 25/06/24 : Travaux de Peinture prévue pour la signalisation horizontale

17/06/24 : CCGP - Commission Solidarités Communautaires

Prévention de la délinquance : responsabilité parentale, point information jeunesse, aides aux victimes de violences conjugales...

Cout 619 700€ (à la charge de la CCGP 19 500 €)

12/06/24 Commission CCGP - Urbanisme

PLUIh : présentation du document d'approbation qui sera soumis au prochain Conseil Communautaire pour



FLASH HOUTAUD

une application début Aout 2024 après les délais règlementaires de publicité.

11/06/2024 Commission CCGP - eau et assainissement

Bilan des travaux et du fonctionnement des ouvrages

Point sur les travaux de la RN57

Point sur les futurs puits de captage de Houtaud

Renouvellement des conventions

10/06/2024 Visite du site de la Comtoise de Développement

Mise en service programmée Mi-Septembre

Visite pour les élus prévue à l'automne

10/06/24 – 13/06/24 Intervention pour le relamping de la grande salle de la Salle des fêtes

07/06/2024 Rencontre avec le Président de l'aéroclub pour présentation de la manifestation du dimanche 08 septembre 2024 : 80^{ème} anniversaire de la Libération de la Ville de PONTARLIER.

De nombreuses animations seront proposées.

Public attendu entre 4 500 et 5 000 personnes

Recherche de bénévoles

07/06/2024 Participation de la Commune aux Assemblées Générales de l'ARCHE et de l'ACCA

05/06/2024 Rencontre avec le nouveau Directeur de la Voirie M. Eric LANQUETIN

05/06/2024 Commission CCGP - DDmarche

✓ Dispositif Savoir Rouler à Vélo ; consultation de prestataires locaux avec financement communal et subvention de Génération Vélo pour les communes volontaires

✓ Sensibilisation à la Biodiversité destiné aux scolaires pour l'année 2024-2025 financée par la Communauté de Communes

✓ Délégation de service public des transports de la Ville de Pontarlier

01/06/2024 Assemblée Générale des Maires du Doubs

Synthèse des différentes prises de paroles des parlementaires et sénateurs sur :

- la frénésie des textes

- la progression de l'insécurité

- les subventions moins accessibles

- 37 démissions de maires dans le Doubs et 41 démissions d'élus par mois en France

- la violence sur les élus.

- l'incapacité croissante à agir

- la Loi ZAN fait débat

01 JUILLET 2024

- la perte de la fiscalité des entreprises et des locataires

28/05/2024 Présentation avec une vidéo immersive du Centre Aquatique – avant-projet détaillé

28/05/2024 Commission CCGP - Economie

✓ Point sur l'occupation du bâtiment Belle Vie

✓ Point sur les attributions des Tranches 2 & 3 des Gravilliers

✓ Convention Initiative Doubs / Territoire de Belfort

✓ Reconduction de l'Opération Odoos pour soutenir le pouvoir d'achat et l'activité économique



Décisions du Maire

✓ Mme le Maire décide de ne pas exercer le droit de préemption concernant les biens cadastrés :

- AB n°250 « 16 Rue des lotiers »

✓ Dans le cadre de travaux pour le bâtiment du foot (*remplacement de la porte avec travaux de maçonnerie*), il y a lieu de passer un marché avec RAPID SERVICES.

Le montant du marché s'élève à 3 682.50€ H.T. soit un montant de 4 419.00€ T.T.C.

✓ Dans le cadre des travaux du Pôle Enfance Jeunesse, les locaux (partie cuisine) du périscolaire ne seront plus accessibles du 02 septembre 2024 à la fin du chantier ; il y a donc lieu de passer un marché avec l'entreprise KEOLIS MONTS JURA les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires afin d'assurer le repas du midi dans la petite salle de la salle des fêtes.

Le montant du marché s'élève à 5 129.10 € H.T., soit un montant de 5 699 € T.T.C. (sur la base estimée de 82 voyages aller-retour x 69.50 € TTC).

Questions diverses

✓ Base adresse nationale pour le GAEC DE L'ARLIER Lieu dit « En Louve » pour avoir accès à la Fibre

✓ Prochain Conseil : Lundi 26 aout 2024



03.81.46.48.54



www.houtaud.fr



mairie.houtaud@wanadoo.fr

INFO COMMUNALE



TRAVAUX PEJ

Dans la continuité des travaux des aménagements extérieurs du Pôle Enfance Jeunesse, différents arrêtés seront pris entre le 08 Juillet et le 26 Aout pour le bon déroulement du chantier.

Pendant les travaux du parvis, **aucun passage pas même piétons** ne sera autorisé. Aussi nous serons contraints de condamner l'accès à l'aire de jeux et à la plateforme multisports du 08/07 au 02/08/2024.

Les arrêtés sont consultables au tableau d'affichage et sur Panneau Pocket.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à les respecter.

Le non-respect d'un arrêté municipal constitue une contravention de première classe.

Un projet adapté pour faire face aux enjeux de la sécurisation aux abords de l'école.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances d'été du 08 juillet au 17 août 2024.

 **REOUVERTURE le 24 août**

Bon été à tous



Travaux de bricolage, de jardinage et autres, il est demandé de respecter votre voisinage, en organisant vos travaux durant les **horaires fixés par**

arrêté préfectoral :

Du lundi au vendredi :

8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Samedi :

9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h30

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

Cette limitation de bruit ne se limite pas aux seuls moteurs thermiques des tondeuses mais **sont concernées toutes les émissions de bruit** intense et/ou gênantes (moteurs électriques, travaux de bricolage bruyants...).

Scie, perceuse, ponceuse, nettoyeur haute pression, tondeuse, débroussailleuse ou encore coups de marteau..... Tous ces outils font le bonheur des bricoleurs et des jardiniers mais pas toujours celui de vos voisins.

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. »

La Commune recrute... Appel à candidatures

Agent d'entretien et de suivi des réservations de la Salle des Fêtes - 7h00 hebdomadaire -

Poste à pourvoir : 01/09/2024

Date limite candidature : 10/07/2024

Merci d'adresser vos candidatures par mail à mairie.houtaud@wanadoo.fr ou par courrier à Madame le Maire 30 Ter Grande rue 25300 HOUTAUD

La fiche poste est consultable sur Panneau Pocket

INFO INTERCOMMUNALE

Dans le cadre de sa politique Habitat, La Communauté de Communes du Grand Pontarlier a lancé, depuis le 1^{er}/09/2023, son **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) sur son territoire.

Une **OPAH** est une opération qui dure trois ans et qui permet de mobiliser des fonds publics (*ANAH, Département, Communauté de Communes, Région, Caisse de retraites...*) pour aider à la rénovation et la mise aux normes de vos logements.

Pour les habitants, c'est une opportunité de bénéficier de subventions pour la réalisation de leurs travaux et d'une assistance gratuite pour préparer les dossiers et obtenir des financements.

Ce dispositif est animé par SOLIHA Doubs qui met à disposition une équipe d'animation afin de faire bénéficier chaque porteur de projet éligible, d'un accompagnement global facilitant la réalisation de son projet : *visite conseil, diagnostic technique, estimation des aides, plan de financement individualisé, constitution des dossiers de demande de subventions jusqu'au versement des aides.*

Propriétaires occupants, locataires dans certains cas, propriétaires bailleurs de logements loués ou vacants et syndicats de copropriété, peuvent bénéficier de ce dispositif (*sous certaines conditions*).



FLASH HOUTAUD

01 JUILLET 2024

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation de logements pour personnes à mobilité réduite, rénover des logements indignes ou dégradés, rénover un logement vacant ou produire des logements à loyers modérés, n'hésitez pas à contacter ou rencontrer SOLIHA.

Saisissez cette opportunité, votre projet c'est maintenant !

Permanences gratuites et sans rendez-vous

à la CCGP 22 rue Pierre Déchanet à Pontarlier

Tous les 1^{ers} mardis du mois de 14h00 à 18h00 et

tous les 3^{èmes} vendredis de 14h00 à 17h00

Dates des permanences pour le 2ème semestre 2024

Mardi 02 et Vendredi 19 juillet

Mardi 06 août

Mardi 03 et Vendredi 20 septembre

Mardi 01 et Vendredi 18 octobre

Mardi 05 et Vendredi 15 novembre

Mardi 03 et Vendredi 20 décembre.

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

ARCHE Football Club

Le club de football ARCHE FC organise le traditionnel **Concours de PETANQUE** qui se déroulera cette année le :

Samedi 13 Juillet 2024 à 14 heures
à la salle des fêtes

La soirée se prolongera dès 19H avec la remise des prix et apéritif. Puis, dès 20H un **REPAS avec animation**.

Sur réservation uniquement au 06 85 17 02 18

Quand rentrée rime avec... Sortez !

Fête Aérienne de la Libération



anniversaire de la libération de Pontarlier.

Le 08 septembre 2024 l'Aéro-Club aura le plaisir de vous accueillir pour la fête aérienne de la libération qui viendra clôturer les commémorations du 80^{ème}



Fête du Village organisée par l'AS HOUTAUD regroupant 7 associations communales le :

Samedi 14 Septembre 2024

dès 14h00

Salle des fêtes de HOUTAUD



Les associations de Houtaud vous attendent nombreux pour la fête du village.

Au programme, de nombreuses activités pour les petits et pour les grands (tournoi de foot, structure gonflable, courses en sac, ...).

Tirage au sort de la tombola

Buvette et snaking sur place.

Suivra une soirée dansante avec Fondue ou Assiette anglaise au menu (Tarif adulte 22€ - Tarif enfant 8€)

Réservation obligatoire

Vous pouvez dès à présent réserver vos repas au +33 7 86 23 49 50

Banquet des Classes en 4 et 9 Dommartin – Houtaud

Le banquet des classes en 4 et en 9 aura lieu le **Dimanche 10 novembre 2024** à la salle des fêtes de Houtaud à partir de 12 H 00

Menu élaboré par le traiteur "Hencor" (vin compris) :

- 56 euros par personne le midi
- 18 euros par personne le soir

Ambiance assurée par Lydie MOUGIN.

Règlement et inscription avant le 25 octobre 2024 par chèque à l'ordre de "Classe en 4 et en 9 Houtaud Dommartin".

☎ 06.02.26.74.98



03.81.46.48.54



www.houtaud.fr



mairie.houtaud@wanadoo.fr